



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1998

Chargey-lès-Gray – Déviation

Fouille d'évaluation d'urgence et fouille préventive (1998)

Françoise Jeudy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26176>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Françoise Jeudy, « Chargey-lès-Gray – Déviation » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26176>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Chargey-lès-Gray – Déviation

Fouille d'évaluation d'urgence et fouille préventive (1998)

Françoise Jeudy

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

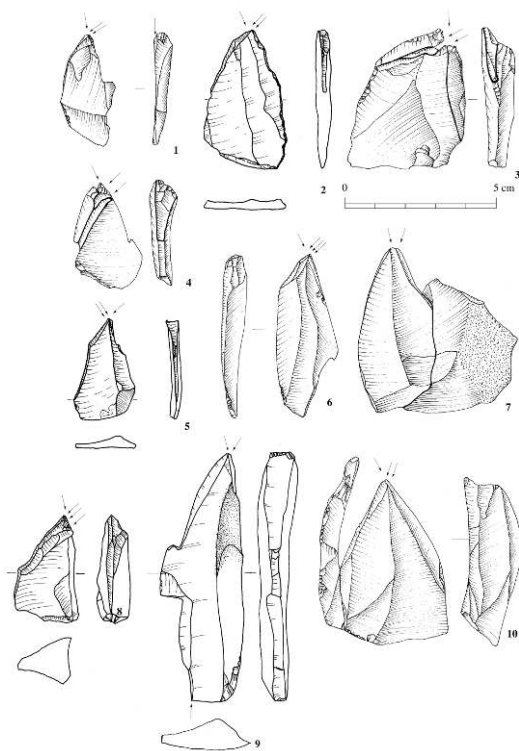
- 1 L'évaluation archéologique, menée du 7 juin au 7 juillet 1998 sur le tracé de la déviation routière de Chargey-lès-Gray, a révélé cinq secteurs présentant des vestiges archéologiques.
- 2 Deux secteurs ont pu être étudiés directement. Ils ont livré, pour l'un, une fosse d'extraction de minerai de fer, datant probablement de l'époque gallo-romaine, et pour l'autre, du mobilier céramique protohistorique en position secondaire.
- 3 Par contre, la détection d'une occupation de plein air du Paléolithique supérieur et de trois zones d'implantations protohistoriques a donné lieu à une fouille complémentaire (17 août – 10 septembre 1998), accompagnée d'une étude géomorphologique.
- 4 La fouille a été pratiquée sur des zones de faible étendue, moins de 500 m², car l'enfouissement des vestiges (à plus de 1 m) et les contraintes liées à la gestion des déblais sur une emprise étroite ne permettaient pas d'entreprendre des décapages extensifs. Si l'occupation paléolithique (zone I) a pu être circonscrite, les occupations protohistoriques (zones I à III) n'ont pas été appréhendées dans leur totalité, mais on peut souligner que la détection des structures était peu aisée et leur conservation très aléatoire.
- 5 Malgré la faible extension des décapages sur les trois zones d'intervention, la fouille des vestiges et l'étude géomorphologique nous renseignent sur l'implantation humaine et son impact sur l'environnement dans un secteur de plateaux faiblement documentée.
- 6 L'analyse géomorphologique montre que les processus d'érosion diffèrent et sont diachroniques sur les trois zones. En effet, la zone I se différencie des deux autres, car, sur ce versant orienté au nord, le climat semble être le principal facteur gouvernant

l'érosion. L'accrétion sur le site se produit essentiellement durant le Tardiglaciaire, qui voit la mise en place d'un permafrost sporadique lors du Dryas récent. Les zones II (vallon sec en haut de versant) et III (bas de versant orienté au sud-est) ont connu, en revanche, des phénomènes érosifs importants et des sédimentations corrélatives durant l'Holocène, principalement dus à l'impact de l'homme : mise en culture et/ou habitat.

- 7 L'étude géomorphologique associée aux résultats des données chronologiques issues du diagnostic et de la fouille a permis de distinguer au moins deux phases d'érosion, entrecoupées d'une période de relative stabilité. La première phase d'érosion semble contemporaine ou légèrement postérieure aux occupations Hallstatt final - La Tène ancienne repérées sur les zones II et III. On peut faire débuter la deuxième phase durant l'époque gallo-romaine, mais, en l'absence de repère stratigraphique, il n'est pas possible de déterminer si l'érosion se poursuit sans discontinuer jusqu'à l'Actuel ou s'il y a des arrêts consécutifs à une déprise rurale ou à un changement d'utilisation du sol.
- 8 Les installations gallo-romaines ne se situent pas sur l'emprise de la déviation, mais la présence de mobilier dans différents sondages trahit une ou plusieurs occupations que l'on ne peut pas définir.
- 9 Ces phénomènes d'érosion traduisent, semble-t-il, une exploitation du terroir par la mise en culture des terres les mieux exposées. Cette hypothèse devra être vérifiée à l'échelon régional lors d'autres études.
- 10 L'occupation de plein air du Paléolithique supérieur est interprétée comme un campement de chasseurs-cueilleurs magdaléniens de courte durée, en raison de sa faible étendue et de la petite série de matériel recueillie. La conservation sélective des artefacts ne permet pas d'observations très poussées sur l'organisation spatiale.
- 11 En effet, seule une partie de l'industrie lithique est conservée. Cependant, elle nous renseigne sur des activités pratiquées sur place et liées à la chasse : débitage lamellaire pour la fabrication de lamelles à dos, outillage composé en majorité de burins avec leurs chutes, lié à la transformation des matières dures animales, présence de lames brutes ayant pu servir au dépeçage.
- 12 L'approvisionnement en matière première de ces chasseurs montre deux particularités qu'il convient de souligner. Alors que des affleurements de chaille sont présents dans ce secteur de la Haute-Saône (secteur de Champlitte), seul le silex est utilisé. Et parmi les deux faciès de silex présents, si la majorité provient des affleurements du Bassin tertiaire du secteur de Gy, largement exploité durant le Paléolithique supérieur, le reste est constitué d'un faciès du silex de la craie secondaire, dont l'origine se situe dans le Bassin parisien (les versants de l'Yonne pour les plus proches affleurements). C'est la première fois que ce type de silex est identifié dans une série du Paléolithique supérieur franc-comtois, même si des approvisionnements aussi éloignés sont connus dans la région pour cette période.
- 13 Il s'agit là d'une illustration de la fréquentation de la vallée de la Saône et de ses affluents durant le Tardiglaciaire par des groupes dont le territoire est assez étendu. D'autres sources d'informations viendront compléter cette étude, car des dates radiocarbone effectuées sur des niveaux de tourbes dans le fond de vallée sont en cours. Elles permettront le calage chronologique de l'analyse pollinique, effectuée sur l'un de ces niveaux de caractère tardiglaciaire.

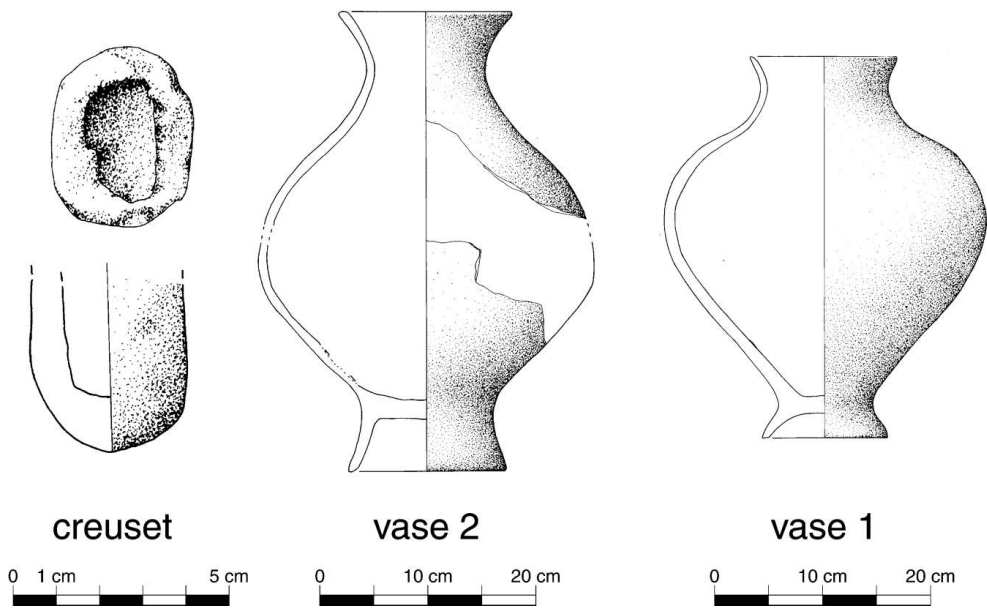
- 14 Pour l'époque protohistorique, les données recueillies permettent seulement d'attribuer les occupations des zones II et III à la période du Hallstatt final – La Tène ancienne. L'état de conservation des vestiges et la faible densité des structures et du mobilier n'ont pas permis une approche spatiale des occupations, ni d'établir leur chronologie relative. Toutefois, signalons la présence de deux jarres à pied creux ou haut à col concave, forme peu connue dans le contexte Hallstatt final-La Tène ancienne de la vallée de la Saône. Une activité de métallurgie du bronze a été mise en évidence.
- 15 Ces études démontrent l'existence de sites en partie détruits implantés sur le haut de versant et sur le plateau, ce qui traduit une réelle occupation de ce secteur et sa mise en culture durant la fin du premier âge du fer. D'autres données seront nécessaires pour permettre une approche microrégionale et régionale.
- 16 L'importance des informations recueillies lors de cette opération montre l'intérêt de pratiquer des campagnes de diagnostic dans les secteurs de plateaux proches des contextes de vallées, tout comme la nécessité de corréliser les études environnementales aux études archéologiques proprement dites, afin d'exploiter au mieux les découvertes.

Fig. 1 – Occupation magdalénienne : outillage lithique



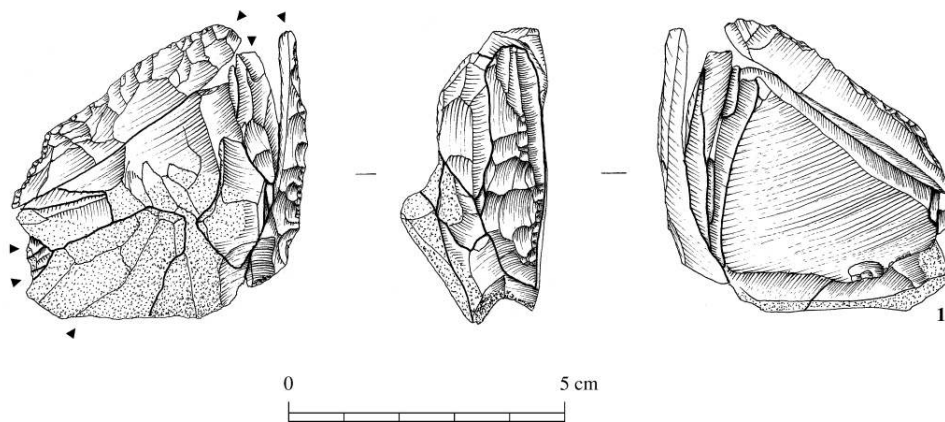
Dessins: F. Jeudy (Afan), F. Séara (Afan).

Fig. 2 – Zone II, Hallstatt final-La Tène ancienne



Dessins : F. Gauchet.

Fig. 3 – Occupation magdalénienne : nucléus à lamelles en cours de remontage



Dessins : F. Séara (Afan).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrLPHIOMGrb>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>

Année de l'opération : 1998

AUTEURS

FRANÇOISE JEUDY

Afan